

Les Coteaux de Landréan

Plouzane (29)

- Création d'une voie principale de desserte partant de la route du Minou se divisant en deux afin de desservir l'ensemble des lots.
- Création de placettes servant à la fois d'espace de vie, de stationnements occasionnels, d'aire de giration et d'espace de jeux pour enfants.
- Mise en place de haies arbustives le long des voies, dans les lots permettant d'intégrer les habitations, les entrées de lots et ainsi diminuer l'impact visuel des véhicules stationnant.
- Conservation et protection des arbres se trouvant sur les talus à l'ouest et au sud des parcelles.
- Réaliser des murets techniques concentrant les coffrets de branchements de lots.
- Plantations d'arbres tiges le long des voies, dans les lots afin d'accompagner visuellement les habitations (Structuration visuelle, autre qu'architecturale)
- Conservation et mise en évidence d'un chemin piéton dans l'actuel chemin creux traversant la parcelle centrale

23 lots pavillonnaires
2 lots recevant 5 maisons de villes

Cette voie assure la desserte du lotissement et les accès aux lots. Sa morphologie et son traitement sont adaptés aux flux de circulation envisagés (desserte d'habitations), tout en assurant la sécurité et la tranquillité des riverains de largeurs variant de 5 à 7 m, création d'espaces ouverts (alvéoles des entrées de lots, placettes) et des espaces fermés (couloir de végétation sur les deux voies partant de la placette centrale).

La voie de desserte principale à priorité piétonne sera caractérisée par une absence totale de trottoirs dans la rue. Un cheminement piéton écarté de la voie par une bande enherbée longera la voie principale. Des traitements au sol seront réalisés à des endroits spécifiques pour marquer la priorité. Ces revêtements de matières et de couleurs différentes inciteront les automobilistes à ralentir.

